

APPEL À PROJETS N°NPRNU2023

Appel à projets relatif à l'organisation, à l'animation et au suivi
des activités périscolaires et extrascolaires « Renouvellement urbain » pour les élèves des écoles et collèges
publics de la Ville de Paris

Dossier de candidature**NUMERO SIREN :**

Nom de l'organisme :

PRÉSENTATION DE L'ATELIER**Nom de l'atelier :****Public visé :**

Maternel (14 enfants par groupe)

Élémentaire (18 enfants par groupe)

Collège (12 enfants par groupe)

Si votre atelier est destiné aux maternelles, précisez la durée de sa programmation :

Trimestriel

Semestriel

Annuel

Temps d'intervention :

Mardi (TAP)

Vendredi (TAP)

Extrascolaire

Interclasse

Ce projet d'atelier était-il déjà programmé l'année scolaire précédente ?

Oui

Non

CONCEPTION ET PORTAGE DU PROJET D'ATELIER**1) L'ORGANISME**

Indiquer la personne qui, au sein de l'organisme, a travaillé à la co-conception du projet et sera responsable de sa mise en place et du fonctionnement de l'atelier.

Prénom et NOM :**Téléphone :****Courriel :****2) LE OU LA RESPONSABLE EDUCATIF.VE VILLE / L'AJOINT.E EDUCATIF.VE****Prénom et NOM :****Établissement :****Arrondissement :****CASPE :**

LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ ET LES ENJEUX ÉDUCATIFS

1) L'ÉTAT DES LIEUX

Quelles sont les spécificités ou les besoins de l'établissement, du public et de son environnement identifiés par les co-concepteurs du projet ayant conduit à proposer le projet d'atelier ? Préciser le ou les objectifs du projet pédagogique du ou de la Responsable Éducatif.ve Ville/ de l'Adjoint.e Éducatif.ve dans lequel ce projet s'inscrit.

2) LA PRÉPARATION DU PROJET

Comment s'est déroulée la co-conception du projet en amont de votre candidature ? Préciser les étapes de cette préparation : date et objet des réunions de travail entre l'organisme et le ou la Responsable Éducatif.ve Ville/l'Adjoint.e Éducatif.ve, la manière dont les équipes d'animation et les équipes de développement local et les chef.f.e.s de projets urbains ont été associés, préciser si les autres acteurs de la communauté éducative de l'école ont été consultés ou associés.

N.B : l'attestation de co-construction en annexe 3 devra être signée par le ou la Responsable Éducatif.ve Ville/ l'Adjoint.e éducatif.ve.

Si le projet était déjà programmé l'année scolaire précédente, pour quelles raisons proposez-vous de reconduire ce projet pour l'année à venir ?

LA PROPOSITION PÉDAGOGIQUE

1) LE PROJET D'ATELIER

Description détaillée du projet pédagogique de l'atelier proposé.

2) LES OBJECTIFS POURSUIVIS

Indiquez les objectifs pédagogiques concrets de l'atelier et de quelle façon ils permettent de décliner le projet pédagogique présenté ci-dessus.

En quoi votre projet s'inscrit-il dans les 7 axes stratégiques et les 30 actions parisiennes du Projet Éducatif de Territoire (PEDT) 2021-2026 ? *Retrouvez le PEDT sur le site Internet de la Ville de Paris (<https://www.paris.fr/pages/le-projet-educatif-territorial-pour-paris-3991>)*

Comment le projet, dans son fonctionnement et/ou son contenu, contribue-t-il au développement des compétences psycho-sociales des enfants/adolescents ?

3) LA PROGRESSION DES SÉANCES

Décrivez la progression de l'atelier sur l'ensemble de la période considérée. Pour rappel : la programmation est obligatoirement annuelle pour les temps d'activités périscolaires en élémentaire ; annuelle, semestrielle ou trimestrielle pour la maternelle.

4) LE SEQUENCAGE D'UNE SÉANCE-TYPE

Indiquez le séquençage précis d'une séance d'une durée d'1H30, son organisation et son fonctionnement (exemples : prise en charge du groupe et accroche, corps de la séance, bilan, ...)

Comment est prise en compte la spécificité du public, en termes d'âge dans votre atelier?

LES RESSOURCES MOBILISÉES

1) LES MOYENS HUMAINS

Profil des intervenants :

Indiquer la formation, l'expérience professionnelle et le niveau de qualification des intervenants.

Formation continue des intervenants :

Indiquer les actions de formation au moment du recrutement et sur la durée du projet qui seront mises en œuvre par l'organisme.

2) LES MOYENS MATÉRIELS

Matériel et fournitures mise en œuvre : Inventaire du matériel et des fournitures nécessaires pour le fonctionnement de l'atelier.
Ce matériel est fourni par votre organisme

Conditions techniques particulières :

Indiquer comment le lieu pour le déroulement de l'atelier (par exemple : une salle d'art plastique) et les moyens à mettre à disposition au sein de l'école (par exemple, un lieu de stockage) ont été étudiés avec le Responsable Éducatif.ve Ville/l'Adjoint.e Éducatif.ve.
Ces

3) LES MOYENS BUDGÉTAIRES

Un budget prévisionnel d'atelier doit être renseigné pour chaque projet d'atelier et par jour proposé. Ce budget prévisionnel doit impérativement être présenté à l'équilibre : le total des charges doit être égal au total des produits

Indiquer le budget prévisionnel de l'atelier : voir annexe 2

L'ÉVALUATION DE VOTRE ACTION

1) LE SUIVI

Quelles modalités d'échange sont prévues entre l'organisme et le ou la Responsable Educatif.ve Ville / l'Adjoint.e Educatif.ve et les équipes de développement local ? À quelle fréquence des temps de régulation seront-ils organisés ?

2) LES MODALITÉS DE BILAN

Décrivez l'outil et les critères d'évaluation qui vous permettront de vous assurer que l'atelier répond effectivement au constat et satisfait les objectifs pédagogiques que vous avez posés.

Conseil : Veillez à repartir des objectifs pédagogiques du projet que vous avez fixés plus haut.

Les enfants/adolescents seront-ils associés à l'évaluation de l'atelier et, si oui, de quelle manière ?

Une restitution du projet auprès des familles des enfants est-elle prévue ? Si oui, décrivez le format de cette restitution et ses objectifs

ANNEXES

ANNEXE 1 : PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

1) PRINCIPES ET ORIENTATIONS ÉDUCATIVES

Indiquer l'objet social de l'organisme, ses principes et ses valeurs.

2) EXPÉRIENCE DE L'ORGANISME DANS L'ANIMATION D'ACTIVITÉS À DESTINATION DES ENFANTS

Détailler les expériences de l'organisme et les dates de réalisation.

ANNEXE 2 : BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ATELIER

Charges		Produits	
En Euros		En Euros	
ACHATS		RESSOURCES PROPRES (dont cotisations)	
› Prestations de services		›	
› Matières et fournitures		›	
TOTAL DES ACHATS :		TOTAL DES RESSOURCES PROPRES :	
SERVICES EXTÉRIEURS		SUBVENTIONS DEMANDÉES	
› Location		› État	
› Entretien		› Région	
› Assurance		› Autre collectivités locales	
›		› Ville de Paris	
TOTAL DES SERVICES EXT. :		(hors subvention de la DASCO)	
		› Ville de Paris - DASCO TAP	
		(ne doit pas excéder 85% du	
		montant du total des charges)	
		TOTAL DES SUBVENTIONS :	
AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS		MÉCÉNAT ET PARRAINAGE (sponsoring)	
› Honoraires		›	
› Publicité		›	
› Déplacements, missions		›	
TOTAL AUTRES SERVICES EXT. :		TOTAL DU SPONSORING :	
CHARGES DE PERSONNEL		AUTRES PRODUITS	
› Salaires et charges		›	
› Frais généraux		›	
›		›	
TOTAL DES CHARGES DE PERSONNEL :		TOTAL DES AUTRES PRODUITS :	
AUTRES CHARGES			
›			
TOTAL DES AUTRES CHARGES :			
TOTAL DES CHARGES :		TOTAL DES PRODUITS :	
AIDES EN NATURE :		AIDES EN NATURE :	
(Bénévolat, prêt de matériel, etc.)		(Bénévolat, prêt de matériel, etc.)	

Remplir un budget prévisionnel pour chaque projet d'atelier
(en cas d'ateliers proposés les mardi et vendredi : 2 budgets prévisionnels à fournir)

Ce budget prévisionnel doit être à l'équilibre (total des charges = total des produits)

ANNEXE 3 : ATTESTATION DE CO-CONSTRUCTION DU PROJET

L'attestation de co-construction est à faire signer par le ou la Responsable Educatif.ve Ville avec qui le projet a été co-construit. Le document est à déposer sur Paris Asso.